

Lettre de Paul Legarralde à Jean-Pierre Gouzy (22 décembre 1966)

Légende: Lettre de Paul Legarralde, président de la section du Pays basque du Mouvement fédéraliste européen (MFE), à Jean-Pierre Gouzy, secrétaire général du MFE en France, envoyée le 22 décembre 1966. Dans cette lettre, Legarralde évoque la création réussie de la section du Pays basque du MFE, ainsi que le refus provisoire d'une campagne au Pays basque à cause des élections en France.

Source: "Lettre de Paul Legarralde à Jean-Pierre Gouzy", ME-1538 1965 - 1969, 22 décembre 1966, Archives historiques de l'Union européenne, Institut universitaire européen. Florence.

Copyright: Archives historiques de l'Union européenne

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_paul_legarralde_a_jean_pierre_gouzy_22_decembre_1966-fr-1d7085e3-ffde-4f74-9fec-ec243b7b7f27.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

GERNIKA

AVENUE DES MIMOSAS
HENDAYE-PLAGE

TÉL. 26-75-05

LE 22 décembre 1966

Cher Monsieur,

Je regrette de n'avoir
pu, avant mon départ de Paris, prendre avec
vous un utile contact
Je suis ici pour un large mois et j'ai trouvé
une situation réconfortante dans un sens,
de l'acte dans un autre.

En fait, la section Pays Basque du MFE démarre
fort bien et — je suis peut-être optimiste, je pense
qu'en moins d'un an nous pourrions atteindre
sur les Sept Provinces le nombre de mille au moins.
Nos délégués de qui j'ai vu, Narcisse et Bécaye
sont d'éminentes personnalités. Notre bureau
provisoire est constitué, et notre propagande
a déjà démarré.

Malgré, jusqu'à maintenant, nous allons freiner notre
action du côté Nord. Nous sentons que les
gens, sensibilisés par les élections, se demandent
pourquoi nous agissons précisément en ce moment,
et sur le plan local, nous préférons ne pas
prendre de positions précises, car il y a les
candidats 5^e République, Fédération de gauche,
Le Pen... et Embata.

Malgré au Sud, l'argument ne vaut plus et
là, notre effort va être intense.

Nous nous réunissons vers le 1^{er} ou 5 janvier
D'ici là, je désirerais avoir des réponses sur
les points précis qui suivent

1^{er} Est-il exact que la cotisation est portée

pour 1967, à 15 F

11 mi

2^e Si oui, quelle est la ventilation de ces 15 F? // Europe

3^e J'ai l'impression que l'ensemble de nos amis ne désire pas verser la part (3 F ou 5 F?) correspondant à la Région Française pour 2 raisons

*du 11/11/66
pour que
est pas
il rose
chacun
St. G. in
d'ins
est que
membres
brun*

a) si la section Pays Basques est reconnue en tant que telle, pourquoi passer par l'échelon France au lieu de verser directement au siège central 'Europe' ce n'est pas très 'fédéraliste'!

(b) - Il serait illogique que nos membres habitant l'Etat espagnol versent à la Région 'Etat français' // qui d'accord?

Dans cette situation incertaine, quelle est votre position? Et ne peut-on, soit adopter une attribution spéciale pour nous, soit 'bloquer' la part 'Région Française' ici, en attendant une décision du Comité Directeur Europe? // non

Je vous demande une réponse précise à ce sujet.

Je serais très heureux que'il vous fût possible de me répondre avant le 3 janvier. Nous aurons une réunion spéciale et je souhaiterais votre avis pour prendre toutes mesures utiles. Je ne vous cache pas que je serais très à l'aise si la 'Région Française' se montrait compréhensive à notre égard.

Je vous remercie d'avance, vous désire une bonne année 1967 et vous prie, cher Monsieur, de venir à mon excellent souvenir.

[Signature]

Paul Lejarralde